

Identification des échantillons

« Les bons soins au bon patient »

L'identitovigilance constitue l'ensemble des mesures mises en œuvre pour fiabiliser l'identification des patients, afin de sécuriser les données de santé à toutes les étapes de sa prise en charge (prise de rendez-vous, accueil au secrétariat, prise en charge par le préleveur), **il est demandé au patient de s'identifier par des questions ouvertes**. Dans le cadre des prélèvements externes effectués par des préleveurs libéraux ou en établissements de soins, la maîtrise de l'identité des patients est formalisée par conventionnement.

- **Le professionnel qui effectue le prélèvement doit vérifier obligatoirement l'identité du patient au moment du prélèvement.**
- **Il doit identifier les échantillons prélevés immédiatement après le prélèvement en présence du patient.**
- Selon la **législation** (cf « Renseignements administratifs ») en vigueur, les échantillons doivent comporter les traits d'identité suivant :
 - **Nom de naissance**
 - **Nom d'usage**
 - **1^{er} prénom**
 - **Date de naissance**
 - **Sexe**
- Des étiquettes code barre d'identification patient destinées à être collées sur la fiche de transmission de prélèvement et aux échantillons peuvent être éditées. Elles sont envoyées au domicile du patient ou fournies par le laboratoire aux patients et/ou aux préleveurs externes. Des étiquettes vierges sont à disposition (fiche de transmission ou planches).
- Dans le cas d'utilisation d'étiquettes pré-imprimées (EDS et IDE ville), le préleveur devra faire confirmer par le patient son identité afin de vérifier les mentions portées sur l'étiquette.
- Si le prélèvement concerne une demande d'**ImmunoHématologie Erythrocytaire** (groupe sanguin, Recherche d'Anticorps Irréguliers, Coombs) l'identification manuscrite du patient est **obligatoire**, sauf dans le cas d'utilisation d'étiquettes pré-imprimées. Le préleveur demande au patient de décliner et d'épeler son identité afin de la retranscrire manuellement, sans abréviations.
- Si le patient ne peut répondre, la vérification d'identité doit être effectuée avec le personnel soignant ou un tiers présent, le cas échéant à l'aide du bracelet d'identification.
- Dans tous les cas, vérifier la concordance de l'identité avec la prescription.
- L'absence ou l'erreur d'identification d'un échantillon constitue une **non-conformité** enregistrée dans le système qualité du laboratoire. Cette non-conformité peut entraîner le rejet pur et simple de l'échantillon et la **non-exécution des examens** dans les cas de demandes de groupes sanguins par exemple.